

Depuis  
1998

# INSTRUCTION PUBLIQUE



Rédigé par : Ann Cumyn

# Bref historique

de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

## Table des matières

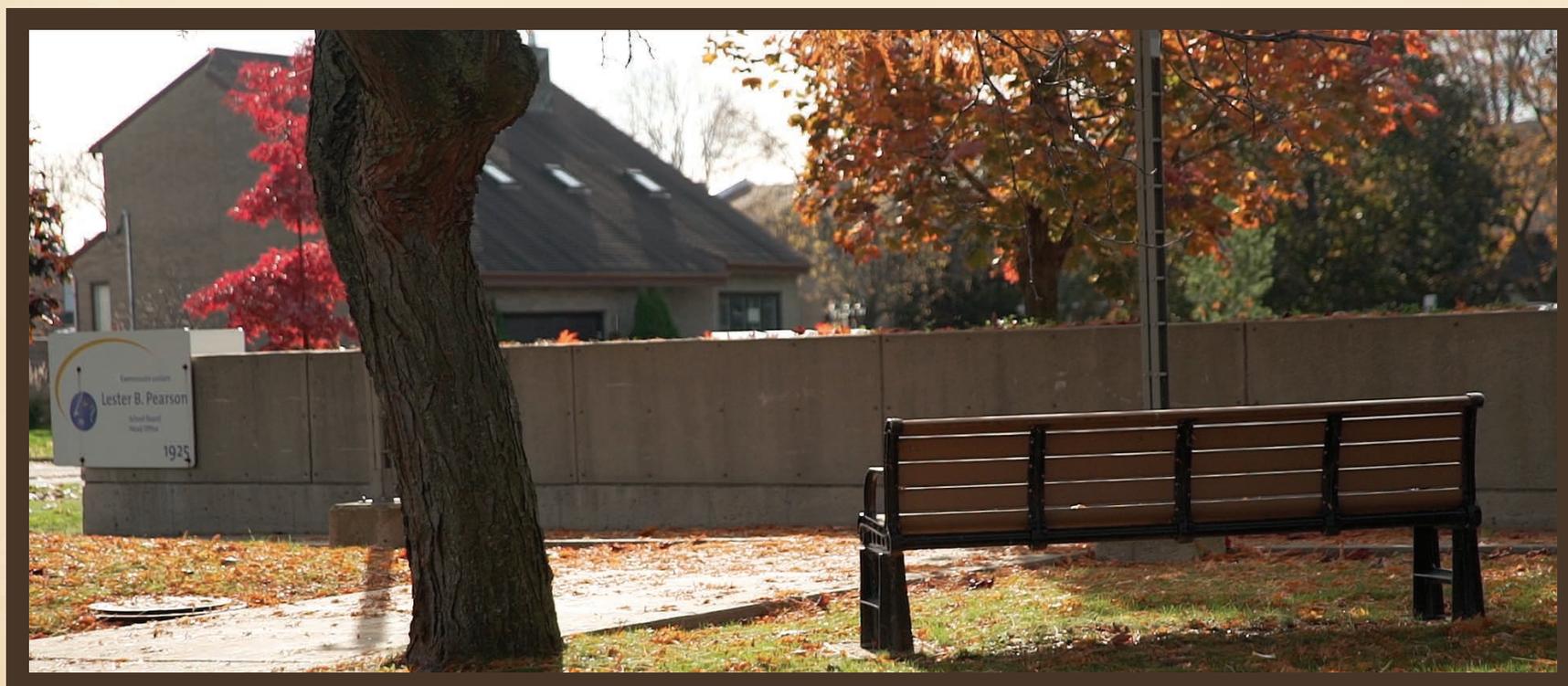


Préface.....	1
La législation et le MEQ.....	2
Les commissions scolaires fondatrices.....	3
• Commissions scolaires catholiques.....	3
• Commissions scolaires protestantes.....	5
Changements : 1973-1998.....	6
La commission scolaire provisoire.....	7
Nommer le conseil d'administration.....	9
Personnel de la Commission.....	10
Services et administration.....	11
Bâtiments.....	12
Éducation des adultes et formation professionnelle.....	14
Transport.....	15
Circonscriptions et limites.....	16

## PRÉFACE

Cet ouvrage est dédié aux commissaires actuels et antérieurs, aux cadres, aux enseignants, au personnel, aux parents et aux élèves, y compris ceux des anciennes commissions scolaires Baldwin Cartier, Lakeshore, Protestant School Board of Greater Montreal, Sault-Saint-Louis, Trois-Lacs et Verdun Catholic School Board, qui ont contribué à fonder la COMMISSION SCOLAIRE LESTER-B.- PEARSON.

Septembre 2003



# La loi et le MEQ

Le passage des commissions scolaires confessionnelles aux commissions scolaires linguistiques au Québec peut être retracé à travers quatre décennies de réformes éducatives turbulentes. Entre la Confédération de 1867 et les années 1950, la structure du réseau de l'éducation du Québec est demeurée relativement inchangée, si ce n'est qu'elle s'est développée parallèlement à l'accroissement de la population. Cependant, à partir des années 60, le bouleversement sociopolitique général qui sera connu sous le nom de Révolution tranquille a commencé à remettre en question la nature des régimes scolaires de la province, encourageant des changements qui mèneront directement à la formation de commissions scolaires linguistiques comme Lester- B.-Pearson.

L'éducation publique, l'un des éléments constitutifs de la réforme socio-économique, est devenue l'un des principaux centres d'intérêt de ceux qui recherchaient le changement. Offrir un accès égal à une éducation standardisée à tous les enfants du Québec est considéré comme un moyen de moderniser la province conformément à la nouvelle norme nord-américaine. Cela allait s'avérer très difficile. En 1951, plus de soixante-dix pour cent des écoles du Québec sont encore composées d'une seule classe. À la fin des années 1950, la fréquentation scolaire reste faible dans certaines parties de la province et à peine plus de la moitié des élèves qui passent par le primaire finissent leur septième année.

Reconnaissant l'état de la structure éducative du Québec, gravement sous-financée et désorganisée, le gouvernement libéral de la province a demandé en 1961 la création d'une Commission royale d'enquête sur l'enseignement, qui devait être dirigée par Monseigneur Alphonse-Marie Parent, de l'Université Laval. La Commission Parent devait examiner les établissements d'enseignement à l'intérieur et à l'extérieur du Québec sur une période de cinq ans, son objectif ultime étant de présenter des lignes directrices pour aider le gouvernement à modifier le réseau de l'éducation. Moins d'un an après le début de l'enquête, le gouvernement a traduit les premières suggestions de la Commission en une toute nouvelle loi sur l'éducation qui stipulait, entre autres, ce qui suit :

- Que les élèves soient obligés d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 15 ans.
- Que les écoles soient tenues de dispenser un enseignement secondaire jusqu'à la onzième année.
- Le droit de vote aux élections scolaires pour les parents d'enfants scolarisés de moins de 18 ans.
- Que les bases soient jetées pour la création de nouvelles commissions scolaires régionales.

Cette nouvelle charte a eu des répercussions importantes sur la façon dont les commissions scolaires du Québec allaient être gouvernées, car elle exigeait un leadership plus structuré pour mettre en œuvre les changements à l'échelle de la province. Ainsi, en 1964, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a été créé pour consolider les niveaux supérieurs de l'administration scolaire. Bien que les écoles restent confessionnelles, le pouvoir de superviser les commissions scolaires du Québec passe officiellement aux mains du gouvernement.

Les années qui suivent la création du MEQ sont celles de la consolidation et de la controverse. En 1965, le gouvernement lance une campagne visant à améliorer les installations pour l'enseignement secondaire, alors que l'afflux de baby-boomers en âge de fréquenter le secondaire se poursuit sans relâche au Québec. L'Opération 55, comme on l'a appelée, a mené à la création de 64 commissions scolaires régionales dans la province - 55 catholiques et 9 protestantes. Bien que les petites commissions locales soient restées intactes, elles étaient de plus en plus souvent placées sous l'égide d'administrations plus centrales. L'Opération 55 prévoyait également la réorganisation des établissements secondaires en unités beaucoup plus grandes - ce qui est aujourd'hui connu comme des écoles secondaires ou polyvalentes de mille à quelques milliers d'élèves. Cette décision a suscité de nombreuses critiques, car elle semblait mettre en lumière l'un des principaux débats de la Révolution tranquille : l'institutionnalisation de la société. Au cours de la décennie suivante, cependant, deux autres points de discorde dominant les cercles éducatifs : les questions de confession et de langue.

Conformément aux recommandations de la Commission Parent, le gouvernement du Québec a poursuivi sa tendance à réduire le nombre de commissions scolaires dans la province tout au long des années 1970. Un an après la réduction du nombre de commissions locales dans le reste de la province, qui est passé de 800 à 254 en 1971, l'île de Montréal a connu sa première grande restructuration moderne avec l'adoption du projet de loi 71. Cette loi a dissous toutes les commissions locales existantes et les a réorganisées en huit commissions régionales desservant l'ensemble de l'île. Malgré un déclin évident et constant de l'influence du clergé au sein des écoles elles-mêmes, les huit nouvelles commissions scolaires sont restées confessionnelles, avec six catholiques et deux protestantes, et ont été dirigées par le Conseil scolaire de l'île de Montréal. La tentative du MEQ d'établir onze commissions scolaires neutres l'année précédente avait été largement critiquée et, faute de consensus public, le statu quo a été maintenu.

## La loi et le MEQ

Alors que l'éducation confessionnelle demeure un sujet brûlant jusque dans les années 1980, la question connexe de la langue se pose encore et encore. Le projet de loi 71 ne répondait pas aux préoccupations de nombreux membres de la communauté anglophone minoritaire, qui craignaient que leurs droits ne soient pas respectés dans le cadre du système confessionnel. L'absence notable de représentation anglaise dans de nombreuses commissions scolaires a provoqué des protestations parmi les enseignants et les parents anglophones. Bien que la Constitution du gouvernement canadien garantisse à la plus grande minorité du Québec le droit d'avoir des écoles dans sa propre langue, la sous-représentation aux niveaux les plus importants de l'administration des commissions scolaires était une crainte légitime. En réponse à ces préoccupations, le gouvernement a inclus dans sa révision de 1988 de la Loi sur l'éducation l'instruction publique une disposition qui prévoyait une autre réorganisation des commissions scolaires de la province, cette fois en fonction de critères linguistiques. La législation, le projet de loi 107, n'a existé que sur papier pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada puisse se prononcer sur sa constitutionnalité. En 1993, il a été décidé que les commissions scolaires linguistiques ne violaient pas les droits protégés des catholiques et des protestants, ce qui a permis d'entamer les discussions préliminaires sur l'établissement des nouvelles commissions scolaires. Lorsque le projet de loi 109, la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, a été adopté en juin 1997, les commissions scolaires linguistiques ont été officiellement réalisées instaurées au Québec, poursuivant la tendance à la sécularisation qui avait commencé des décennies plus tôt. Suivant une autre tendance, Montréal sera à nouveau réduite à cinq grandes commissions scolaires, trois françaises et deux anglaises. Avec ses homologues, la commission scolaire anglophone 50-08, qui n'a pas encore été nommée, a entrepris cette année-là de rassembler une toute nouvelle communauté éducative.



## Les commissions scolaires fondatrices

Lorsque la Commission scolaire Lester-B.-Pearson a vu le jour en juillet 1998, six commissions scolaires participantes - (cinq de l'île de Montréal et une de l'extérieur de l'île), dont la plupart avaient servi leurs communautés scolaires pendant au moins plusieurs décennies, ont cessé d'exister. Chacune d'elles a apporté une perspective individuelle à la nouvelle organisation, un corps étudiant unique, des traditions différentes et son propre ensemble de défis. Bien que Lester-B.-Pearson ait fonctionné pendant plus de cinq ans, un regard rétrospectif sur la contribution de chaque conseil d'administration à cet ensemble rend ses réalisations d'autant plus spéciales, car on remarque l'énorme diversité qui a fini par se rassembler sous un même toit. Voici un bref historique des six commissions scolaires fondatrices.

## Les commissions scolaires catholiques

### La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

La structure des réseaux scolaires qui allaient former la Commission scolaire catholique Baldwin-Cartier a commencé à se développer dès les années 1860. La résidence permanente dans la moitié ouest de l'île de Montréal augmente à cette époque et les populations locales établissent leurs propres commissions scolaires.

Cet éparpillement de commissions scolaires locales a fonctionné individuellement tout au long du début du XXe siècle, mais conformément à la tendance à la fusion du système éducatif, elles ont été réduites par une série de décrets gouvernementaux. Entre 1958 et 1973, dix-huit commissions scolaires ont été annexées et remodelées avant d'aboutir à Baldwin-Cartier. La dernière grande réforme imposée par le projet de loi 71 en 1972 désignait cinq commissions scolaires de l'Ouest-de-l'Île devant être réunies en une seule nouvelle organisation. Les commissions scolaires de Saint-Laurent, de l'Île Bizard, de Sainte-Anne-de-Bellevue, de Dorval et de Pointe-Claire-Beaconsfield, qui couvrent presque toute la moitié ouest de l'île, ont été réunies officiellement sous le nom de Commission scolaire Baldwin-Cartier en juillet 1973. À l'époque, la population étudiante catholique desservie par Baldwin-Cartier était composée pour moitié de francophones et pour moitié d'anglophones.

## Les commissions scolaires catholiques

### La Commission Scolaire du Sault-Saint-Louis

En 1846, alors que les grandes commissions scolaires étaient établies sur l'île de Montréal, une commission scolaire paroissiale naissante a vu le jour sur la rive sud de l'île. La Corporation scolaire de la paroisse St-Michel de Lachine a été créée, en partie, en réaction à ce que beaucoup considéraient comme un accès inadéquat à une éducation de qualité dans la région. La commission scolaire, qui couvrait un territoire allant de la limite ouest de Verdun à Lachine, se concentrait à l'origine sur l'établissement d'installations élémentaires de base pour les enfants catholiques de la région. Inévitablement, avec la croissance de la population, ce dévouement à l'éducation standardisée a mené à une augmentation de la construction d'écoles primaires et secondaires. L'élargissement des responsabilités de la commission s'est également traduit par la segmentation de la commission scolaire en plusieurs parties. Pièce par pièce, les circonscriptions qui avaient fait partie de la commission scolaire St-Michel de Lachine se sont séparées pour former des commissions catholiques indépendantes.

Au début du vingtième siècle, il ne reste plus que la communauté scolaire de LaSalle sous la direction du conseil paroissial original de Lachine. Elle a changé de nom pour devenir la Commission scolaire de LaSalle afin de refléter son mandat réduit. Dans les années 1960, une série de réorganisations a amené plusieurs communautés scolaires locales à négocier la possibilité d'une consolidation. Le sentiment général de continuité sociale ressenti parmi les communautés de Lachine, LaSalle et St-Pierre, exprimé lors de ces premières réunions, a été repris dans la restructuration de la Loi 71. La Commission scolaire numéro 4, comme on l'a appelée au départ, a réuni les commissions scolaires de Lachine, Très-Saint-Sacrement, LaSalle et Saint-Pierre-aux-Liens sous une administration centrale - une des six grandes commissions catholiques de l'île de Montréal. L'organisation a fini par adopter le nom de Sault-Saint-Louis, un terme qui représentait la portion du fleuve Saint-Laurent située au large des rives de Lachine et de LaSalle.



### La Commission Scolaire des Trois-Lacs

À bien des égards, Trois-Lacs est unique dans l'effort de restructuration linguistique, une commission scolaire qui existe toujours dans la région située à l'ouest de Montréal, au large de la frontière ontarienne. La plus jeune des commissions scolaires fondées par Lester-B.-Pearson. Trois-Lacs est également la seule à ne pas avoir été dissoute en 1998 lors de la création de nouvelles commissions scolaires linguistiques.

Les communautés qui furent desservies par la Commission scolaire des Trois-Lacs comptaient parmi elles une fusion d'anglophones et de francophones, de catholiques et de protestants. Les protestants anglophones de Hudson, de Vaudreuil, de Dorion, de l'Île Perrot, etc., avaient commencé à établir leurs propres écoles et commissions scolaires dissidentes au sein de la population catholique francophone majoritaire, mais ce n'est que vers le milieu du vingtième siècle que de tels aménagements furent organisés pour les catholiques anglophones de ces régions. Jusque-là, la plupart des catholiques anglophones suivaient des cours dans des écoles protestantes ou étaient logés dans des écoles françaises appartenant à la commission scolaire locale.

Dans les années 1960, cependant, deux nouvelles écoles, St. Patrick of the Island à Pincourt et Vaudreuil Catholic High School à Dorion, ont été construites spécifiquement pour les catholiques anglophones, qui avaient demandé leurs propres installations dès 1948.

La Commission scolaire des Trois-Lacs qui existe encore aujourd'hui a vu le jour en 1992. En juillet de cette année-là, le décret no 163-92 du gouvernement du Québec stipulait qu'une seule grande commission scolaire serait formée par la fusion de la Commission scolaire régionale de Vaudreuil-Soulanges, de la Commission scolaire de l'Île Perrot, de la Commission scolaire de Vaudreuil et de la Commission scolaire de Soulanges, afin de servir la population catholique anglophone et francophone de ces communautés. Le nom Trois-Lacs a été adopté pour représenter les trois lacs - Saint-Louis, Saint-François et Deux-Montagnes - qui entourent son territoire.



## Les commissions scolaires catholiques

### La Commission des Écoles Catholiques de Verdun

De toutes les commissions scolaires fondatrices qui ont fusionné pour former Lester-B.-Pearson, la Commission scolaire catholique de Verdun était la plus ancienne, pratiquement inchangée depuis sa création en 1898. La commission scolaire de St-Pierre River a commencé comme une seule école située dans la maison d'un homme de l'endroit, déménageant dans le sous-sol de la chapelle de la paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs quelques années plus tard sous la tutelle des Sœurs de la Congrégation. La petite commission scolaire s'est développée au début du vingtième siècle, la population d'âge scolaire de cette région augmentant rapidement avec l'immigration.



Pour refléter le nouveau nom appliqué à la région environnante, en 1932, St-Pierre River a changé son nom pour la Commission scolaire catholique de Verdun, effectuant le dernier changement de ce genre avant qu'elle ne soit complètement démantelée en 1998. La structure de l'école catholique de Verdun n'a pas été touchée par les grandes fusions de 1972-1973, puisqu'elle est restée l'une des six commissions scolaires catholiques de Montréal, mais elle a tout de même été touchée d'une certaine façon par ce changement, dont le plus important fut la création du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Cet organisme est chargé de coordonner les huit nouvelles commissions scolaires de l'île, laissant la gestion fiscale de Verdun entre les mains d'une administration centrale. Comme toutes les autres nouvelles commissions scolaires de Montréal, Verdun Catholic devient responsable devant une autorité supérieure qui décidera de questions comme le budget et la construction. Au niveau local, cependant, l'administration de la commission scolaire est restée telle qu'elle avait été organisée au cours des décennies précédentes. La Commission scolaire catholique de Verdun était à un mois de célébrer son centenaire lorsque la restructuration linguistique est entrée en vigueur en 1998.

## Les commissions scolaires protestantes

### La Commission scolaire du Lakeshore

Les racines de la Commission scolaire Lakeshore remontent au début du XIXe siècle, lorsque les premières écoles protestantes ont été construites pour accueillir les premiers colons britanniques et loyalistes dans la région située à l'ouest de Montréal jusqu'à la frontière ontarienne. Ces petites écoles dissidentes - des écoles desservant un groupe minoritaire au sein d'une population plus importante - ont commencé à apparaître dans tout l'ouest du Québec et dans la partie ouest de l'île de Montréal, à mesure que l'immigration anglophone augmentait dans ces régions. Le début du XXe siècle a vu la fusion d'un grand nombre de ces écoles desservant les communautés non catholiques en commissions scolaires protestantes. La Commission scolaire du Lakeshore, qui a été dissoute à la suite de la formation des commissions linguistiques, descend directement de celles-ci.

Une série d'annexions et de consolidations dans les années 1950, 1960 et 1970 a donné naissance à ce que l'on appelait la Commission scolaire du Lakeshore. En 1950, toutes les commissions locales situées à l'extrémité ouest de l'île (couvrant Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bout-de-l'Île et Senneville) ainsi que Dorion, l'Île Cadieux et l'Île Perrot, avaient été regroupées en deux nouvelles commissions : la Macdonald Protestant Central School Board et la Protestant School Municipality of Baie d'Urfé-Senneville. Plus à l'est, les commissaires des écoles protestantes de Pointe-Claire et de Beaconsfield, qui existaient depuis 1921 pour servir les élèves de ces communautés, ont entrepris une succession d'annexions territoriales afin d'offrir une éducation protestante aux enfants de Sainte-Geneviève, de Pierrefonds et de Dollard-Des-Ormeaux. Pour refléter ce changement, le nom de la commission scolaire a été modifié en 1962 pour devenir la Commission scolaire de l'Ouest-de-l'Île. Trois ans plus tard, une nouvelle entité, la Commission scolaire régionale du Lakeshore, a été créée afin de régir l'enseignement secondaire pour la Commission de l'Ouest-de-l'Île ainsi que pour les commissions scolaires protestantes Macdonald et Hudson (formées en 1918). En 1968, la Commission scolaire régionale du Lakeshore a également pris en charge l'enseignement primaire dans son réseau scolaire, créant ainsi un réseau intégré d'écoles quelques années seulement avant le grand effort de restructuration administrative du gouvernement dans tout le Québec.

Avec l'adoption du projet de loi 71 en 1972, la Commission scolaire régionale du Lakeshore, la Municipalité des écoles protestantes de Baie d'Urfé-Senneville, la Commission scolaire de l'Ouest-de-l'Île et la Commission scolaire de Harwood (la nouvelle commission scolaire de Hudson qui a été renommée et qui comprenait la région de Soulanges) ont été fusionnées pour former la nouvelle Commission scolaire du Lakeshore qui a officiellement vu le jour le 1er juillet 1973.

## Les commissions scolaires protestantes

### La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

En 1846, une décision du parlement provincial du Bas-Canada crée deux commissions scolaires officielles, l'une protestante et l'autre catholique, pour l'île de Montréal. À cette époque, la nouvelle Commission scolaire protestante est devenue la seule commission scolaire desservant la communauté protestante de l'île. Au cours des décennies suivantes, toutes les écoles de la commission scolaire étant situées au centre-ville, la commission scolaire, dont la portée est considérable, est une organisation pratique. Cependant, à partir de la fin du XIXe siècle et à partir du début du XXe siècle, une période d'immigration en plein essor à Montréal s'est traduite par une énorme croissance, créant le besoin de nouvelles installations partout sur l'île. En 1925, dix autres commissions scolaires protestantes avaient vu le jour dans la grande région de Montréal, desservant les communautés en plein essor de Lachine, Verdun, Coteau St-Pierre, Westmount, Ville de Mont-Royal, Sault-au-Récollet, Outremont, Hampstead, St-Laurent et Pointe-aux-Trembles. C'est de ces commissions locales que naîtra la Protestant School Board of Greater Montreal.

Au fur et à mesure que la communauté scolaire protestante de Montréal se développait, il devenait de plus en plus nécessaire d'avoir une commission scolaire centrale pour gérer et distribuer les finances de toutes les petites commissions scolaires. C'est ainsi qu'en 1925, la Commission scolaire centrale protestante de Montréal a été créée pour gérer les finances, toutes les municipalités scolaires protestantes de l'île relevant de sa compétence. En 1945, cette Commission centrale avait absorbé les fonctions administratives des dix commissions scolaires d'origine et changea de nom six ans plus tard pour devenir la Protestant School Board of Greater Montreal, ou Commission scolaire du Grand Montréal.

La restructuration de 1972 a fait du PSBGM la commission scolaire que l'on reconnaissait avant la réorganisation linguistique. Le projet de loi 71 prévoyait une refonte totale du système scolaire montréalais, dissolvant toutes les commissions scolaires précédentes et les remodelant en huit commissions plus grandes. De toutes les commissions scolaires locales situées sur le territoire du PSBGM, seule la Protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal, l'entité qui avait été la première commission scolaire protestante de l'île en 1846, a été conservée. Toutes les autres commissions scolaires ont été incorporées à cette administration, la nouvelle formation adoptant le nom, ainsi que les obligations, de l'ancienne commission régionale, la Protestant School Board of Greater Montreal. Cette nouvelle PSBGM, dont les commissaires ne sont plus nommés mais élus, entre en vigueur en juillet 1973, comme l'une des deux commissions scolaires protestantes de l'île de Montréal.

## CHANGEMENTS DE 1973 À 1998

Au cours des années qui séparent la Loi 71 de la restructuration linguistique, les six commissions scolaires qui ont été fusionnées pour former Lester-B.-Pearson ont évolué de plusieurs façons. Le Québec, en tant que province, change, tant sur le plan politique que social. Ces transformations ont posé de nouveaux défis à l'administration de chaque commission scolaire qui, en s'attaquant directement aux problèmes, a remarqué un changement progressif de la nature de sa communauté scolaire.

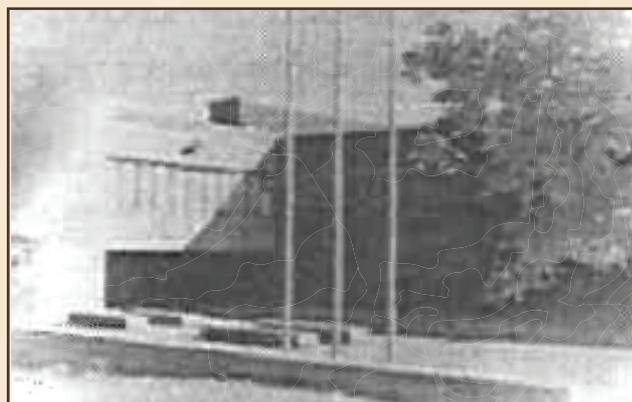
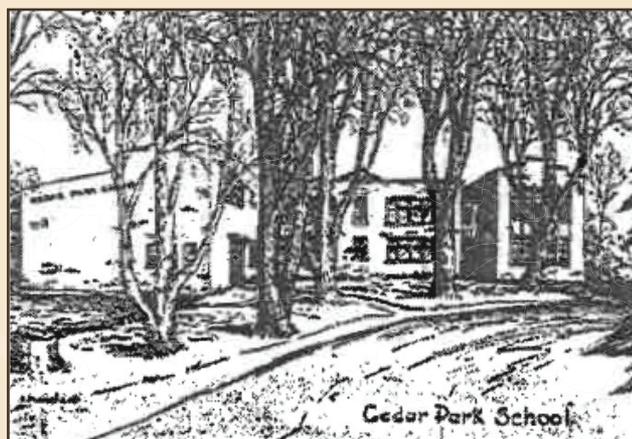
Au cours de cette période, on observe un changement dans la composition linguistique de chaque commission scolaire. À la

suite de l'adoption par le gouvernement provincial de la Loi 101, qui restreint l'accès à l'éducation en anglais, la plupart des commissions scolaires ont vu une augmentation marquée du ratio d'élèves francophones par rapport aux élèves anglophones. Le climat politique incertain au Québec a également contribué au déclin de la population anglophone, car de nombreuses familles ayant des enfants d'âge scolaire ont quitté la province pour l'Ontario et d'autres régions du Canada, où la menace de séparation n'existait pas. La Commission scolaire de Sault-Saint-Louis, par exemple, comptait trois écoles anglophones de moins à l'arrivée de Lester-B.-Pearson qu'au départ, en 1973. Le secteur anglophone de Baldwin-Cartier, qui avait commencé avec une part de 55 % de la population étudiante totale en 1973, ne représentait plus que 40 % du total en 1998 ; trois des quatre nouvelles écoles construites pendant cette période étaient francophones. De même, en 1998, les trois écoles anglophones de Verdun Catholic qui existaient en 1977 avaient été transférées dans un seul bâtiment. Si la proportion d'élèves francophones par rapport aux élèves anglophones a augmenté dans les années 70 et 80, le secteur anglophone n'a pas été le seul à décliner en termes de nombre brut d'élèves. Un faible taux de natalité au cours de ces décennies a fait baisser les inscriptions scolaires dans toute l'île, qui commencent seulement maintenant à se stabiliser pour revenir aux chiffres d'avant 1973.

## CHANGEMENTS DE 1973 À 1998

Avec la nouvelle situation politique du Québec, de nombreuses commissions scolaires ont pris des mesures pour accroître l'accès à un enseignement français de qualité dans leurs écoles. Des programmes d'immersion en français ont été élaborés dans plusieurs écoles anglophones, y compris celles qui allaient faire partie de Lester-B.-Pearson. En 1973, Sault-Saint-Louis est devenue la première des commissions scolaires de l'île à lancer un programme d'immersion française dans toutes ses écoles anglophones, tandis que la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal a institué l'immersion dans plusieurs de ses écoles. Les autres commissions scolaires ont pris des initiatives similaires pour établir une meilleure éducation française, conformément à une série de règlements de base mis en place par le gouvernement du Québec et visant à améliorer la qualité générale de l'éducation à tous les niveaux.

Les années 1970, 1980 et 1990 ont également été marquées par une expansion de la portée des services éducatifs offerts par les six commissions scolaires initiales. Un nouvel accent mis sur les services professionnels a conduit à la création de plusieurs établissements consacrés uniquement à l'enseignement professionnel. Des cours allant de la mécanique automobile à la décoration intérieure et à la coiffure ont été inclus dans les centres qui ont commencé à apparaître dans tout l'Ouest-de-l'Île, élargissant ainsi considérablement les choix pour ceux qui recherchent une voie menant directement au marché du travail. Les commissions scolaires se sont également diversifiées en incorporant le programme du baccalauréat international dans certaines de leurs écoles. Le programme international, qui met l'accent sur la responsabilité mondiale de l'élève, était devenu approprié à cette époque, alors que l'évolution de la technologie rendait le monde de plus en plus interconnecté. Aujourd'hui, sept écoles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson offrent le programme international, résultat direct des efforts déployés par les commissions scolaires individuelles au cours des années qui ont précédé la fusion linguistique.



# Le Conseil provisoire

Lorsque la Loi sur l'éducation a été modifiée en 1997, mettant fin aux plans de création de commissions scolaires linguistiques au Québec, des conseils ont été mis sur pied dans toute la province pour préparer chaque nouvelle commission scolaire à cette transition massive. Dans la moitié ouest de l'île de Montréal, deux conseils provisoires, l'un anglophone et l'autre francophone, ont été créés pour superviser la fondation de deux commissions scolaires linguistiquement distinctes dont le territoire se chevauchait partiellement. L'établissement de nouvelles commissions scolaires à partir de zéro n'était pas une mince affaire. Entre autres responsabilités, les conseils provisoires devaient faire l'inventaire de tout ce qui leur était transféré par les commissions scolaires fondatrices, y compris les terrains, les bâtiments, le personnel, les finances et, bien sûr, les élèves.

Lester -B. -Pearson a entamé ce processus sous le nom de Conseil provisoire 50-08, en entreprenant en 1997 de s'attaquer aux énormes problèmes inhérents à l'unification de six conseils commissions scolaires en une seule commission scolaire anglophone Conseil anglais.

# Le Conseil provisoire

La délégation de chaque élément à la place qui lui revient exige une grande coopération entre les membres du conseil issus des différentes commissions scolaires fondatrices, chacune ayant sa propre perspective. De nombreux membres du Conseil provisoire craignaient que la réunion d'un groupe aussi diversifié en termes d'origines et d'ambitions politiques ne nuise à la tâche qui les attendait. Par contre, les fondateurs avaient un objectif commun : mettre en place une commission scolaire dont le tout était plus grand que ses parties. En s'appuyant sur les meilleurs éléments de chacune, les membres du conseil ont cherché à concevoir une commission scolaire dotée d'une culture distincte, mais qui soit également inclusive pour toutes les personnes concernées : cadres, enseignants, parents et élèves. Toutes les différences qui avaient existé ont été mises de côté ; en fin de compte, tous voulaient que le concept d'une commission scolaire anglophone fonctionne et savaient que leur clientèle anglophone serait mieux servie si Lester- B.-Pearson commençait avec une base solide.

## Membres du Conseil provisoire 50-08 avec leur ancien conseil et leur anciennes fonctions

### **Baldwin-Cartier**

Ralph Mastromonaco, vice-président  
John Prevost, commissaire  
Bart Sellitto, commissaire

### **Lakeshore**

Eric Bender, commissaire  
Ann Cumyn, vice-présidente  
Joel Hartt, commissaire  
Cam Sherry, commissaire  
Marcus Tabachnick, président

### **Trois-Lacs**

Vivian McConville, commissaire

### **PSBGM**

Allan H. Butler, président  
Ricardo Gill, commissaire  
Marion Roberts, commissaire

### **Sault-Saint-Louis**

Patrick Carroll, président  
Ruben Fazio, commissaire

### **Verdun Catholic**

Betty Daoust, commissaire

### **Commissaires-parents**

Ellie Klaus, Verdun Catholic  
Howard Solomon, PSBGM  
Ralph Tietjen, Lakeshore  
Berel Weiner, Baldwin-Cartier

### **Cadres**

Rosalie Fata, directrice générale adjointe, Baldwin-Cartier  
Léo La France, directeur général adjoint, Lakeshore  
Catherine Prokosh, directrice générale, Lakeshore

Dès le début des travaux du Conseil provisoire, des élections ont été organisées pour choisir un président et un vice-président. Ralph Mastromonaco de Baldwin-Cartier a été nommé président, tandis que Joel Hartt de Lakeshore a été nommé vice-président.

# Nommer le conseil d'administration

Dans le cadre de son mandat, le Conseil provisoire a été chargé de choisir un nom pour le *School Board 50-08*. Les suggestions des parties prenantes des six commissions scolaires fondatrices ont été reçues et triées par un comité chargé du processus de dénomination. Des questions telles que le territoire couvert par la commission scolaire et les personnes qu'elle représente ont été prises en compte.

Le premier choix du Conseil provisoire était Commission scolaire du Bas-Canada. La présentation de ce nom au MEQ a suscité beaucoup d'opposition, en partie de la part de la Commission de toponymie et du Lower Canada College. Une partie de l'opposition du gouvernement était fondée sur le fait historique que la nouvelle commission scolaire ne couvrait pas le territoire initial du Bas-Canada. Pour sa part, le collège estimait que le fait d'avoir un nom similaire prêterait à confusion. Le Conseil provisoire a décidé de choisir un nouveau nom, à condition qu'il soit reconnaissable et que tous les futurs employés de la commission scolaire soient fiers de travailler sous ce nom. Le nom qui a finalement été choisi rend hommage à Lester Bowles Pearson, quatorzième premier ministre du Canada, qui a exercé ses fonctions entre 1963 et 1968. En tant que lauréat du prix Nobel de la paix en 1957 pour son travail d'organisation d'une force de maintien de la paix pendant la crise de Suez, relier le nom de Lester B. Pearson à la commission scolaire était un choix facile.

L'arrière-petit-fils de Lester B. Pearson, qui était un élève de la commission scolaire, a assisté à la cérémonie officielle de dénomination au cours de laquelle des prix ont été remis aux candidats gagnants.



# Personnel de la Commission scolaire

La fusion de six commissions scolaires en une seule a entraîné la tâche énorme de transférer tous les employés à un poste au sein de leur nouvelle organisation. Lors des réunions préliminaires visant à décider de la manière dont un tel transfert serait effectué, une opération en deux étapes, selon laquelle les employés seraient transférés, puis intégrés à des postes spécifiques, a été mise en œuvre. Certains postes ont été plus faciles à transférer que d'autres ; les directeurs, les directeurs adjoints et les enseignants réguliers ont généralement suivi leurs écoles respectives dans leur nouvelle commission scolaire. Toutefois, pour les cadres des commissions scolaires une solution aussi simple ne s'appliquait pas. Les anciens directeurs généraux et directeurs généraux adjoints ont suivi leurs affiliations linguistiques, tandis que les autres administrateurs ont dû exprimer leur préférence. Une entente initiale entre ce qui allait devenir Marguerite-Bourgeoys et Lester-B.-Pearson quant au nombre de cadres qui seraient transférés à chaque nouvelle commission scolaire a en fait sous-estimé le nombre de ceux qui se porteraient volontaires pour passer à la commission scolaire anglophone. Légalement, tel que défini par le gouvernement provincial, les conseils provisoires de chaque nouvelle commission scolaire étaient tenus de créer des postes pour chaque employé régulier qui leur était transféré. Lester-B.-Pearson a accepté avec plaisir les cadres supplémentaires et a adopté une résolution pour les nommer à de nouveaux postes.

Parmi toutes les exceptions et les cas individuels que le Conseil provisoire a dû régler dans son projet de dotation en personnel, le personnel de soutien s'est avéré le plus compliqué. En effet, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson allait englober pas moins de onze syndicats locaux une fois la fusion terminée. Le personnel de soutien affecté aux différentes écoles suivait généralement leur école, mais il y avait également de nombreux employés affectés au niveau du conseil. Un accord a finalement été conclu pour que le personnel de soutien employé par chaque conseil scolaire soit déplacé en fonction de l'endroit où la majorité des élèves de ce conseil devaient être transférés. Une fois cette étape franchie, les nouveaux conseils ont négocié entre eux pour équilibrer le personnel de soutien requis pour chacun d'eux. Lester-B.-Pearson a absorbé le surplus de Marguerite Bourgeoys et de la Commission scolaire English-Montréal afin de répondre à ses besoins.

Au début de 1998, le Conseil provisoire a décidé de négocier une entente avec la GRICS, un fournisseur de systèmes de paie, afin d'intégrer tous ses nouveaux employés dans une seule base de données complète. Cinq des six commissions scolaires fondatrices de Lester-B.- Pearson et 95 % des commissions scolaires du Québec avaient des systèmes de paie fournis par la GRICS. Confier à celle-ci, le contrat de Lester-B.-Pearson semblait à la fois logique et pratique. Pour que tous les employés des commissions scolaires ne reçoivent qu'un seul feuillet d'impôt pour l'année en cours, comme le prévoyaient le MEQ et les autorités fiscales gouvernementales, la GRICS a dû coordonner un projet d'envergure consistant à convertir tous les renseignements pertinents sur les employés de la commission scolaire d'origine dans un nouveau fichier du personnel de Lester-B.- Pearson. Au cours de la première étape de cette opération, les profils individuels des employés (y compris les renseignements sur les assurances et les syndicats) ont été extraits du système de chaque commission scolaire. Ils ont ensuite été réinsérés dans la nouvelle base de données de la GRICS où l'on a veillé à faire correspondre les totaux des déductions et des gains cumulatifs dans chaque nouveau dossier. Lester-B.-Pearson a envoyé ses premiers chèques de paie deux jours seulement après sa création.



# Services et administration

Le groupe administratif, composé des directeurs et des directeurs adjoints de tous les services départementaux, est l'un des organes décisionnels de la commission scolaire. Des réunions bimensuelles permettent au groupe de diffuser des informations et de présenter des recommandations qui seront examinées par le Conseil des commissaires. La nomination d'une équipe administrative solide était essentielle pour assurer le succès de Lester-B.-Pearson au cours de ses premières années. L'embauche de l'équipe de Lester-B.-Pearson était la responsabilité du Conseil provisoire qui, travaillant de haut en bas, a cherché les candidats les plus qualifiés parmi ceux transférés au nouveau conseil de chacune des six commissions scolaires fondatrices. Bien que le Conseil provisoire était tenu par la loi de nommer tous les employés réguliers à un poste au sein de la nouvelle administration, ceux-ci n'occuperont pas nécessairement le même poste à Lester-B.-Pearson que celui qu'ils avaient déjà occupé. Cela était dû non seulement au facteur logistique de la fusion de six conseils en un seul, mais aussi au fait que la formation d'une plus grande commission scolaire comme Lester-B.-Pearson exigeait la création de nouveaux services qui n'existaient pas dans les conseils fondateurs. La formation des bureaux de services communautaires était un organisme entièrement original créé pour superviser l'inscription des élèves, l'administration des fonds de perfectionnement professionnel et la coordination des politiques de changements majeurs dans les écoles. Un rôle combiné de conseiller juridique et d'archiviste était une autre nouveauté que peu de conseils précédents avaient connue. Forger la structure administrative créative et efficace de Lester-B.-Pearson et la doter de la meilleure équipe disponible sera l'une des plus grandes réalisations du Conseil provisoire.

## Les cadres qui ont été les premiers à travailler au centre administratif de Lester-B.-Pearson sont les suivants :

### Conseil et poste d'origine

Catherine Prokosh	Lakeshore, directrice générale
Léo La France	Lakeshore, directeur général adjoint
Rosalie Fata	Baldwin-Cartier, directrice générale adjointe
William Stockwell	Lakeshore, Secrétaire général
Rémi Poliquin	Sault-Saint-Louis, conseiller juridique
Don Taylor	PSBGM, Directeur régional
David Maloney	Sault-Saint-Louis, Directeur des services éducatifs, secteur anglais
Lynne Stockless	Lakeshore, Directrice, Écoles secondaires
Giordano Rosa	Baldwin-Cartier, Directeur adjoint, Services aux élèves
Gregor Campbell	Lakeshore, Directeur, Écoles primaires
François Dupuis	Lakeshore, Directeur, Services informatiques
Marti McFadzean	Lakeshore, Directrice, Éducation des adultes
Denis Poirier	Sault-St-Louis, Directeur, Enseignement professionnel
Robert Mills	PSBGM, Directeur, Services éducatifs
Diane McLean-Heywood	Lakeshore, directrice des services aux étudiants
Carol Heffernan	Lakeshore, Directrice, Services financiers
Claude Lallemand	Baldwin-Cartier, directeur adjoint, Services financiers
Charleen Graham	Lakeshore, directrice des ressources humaines
Luc Cauchon	Baldwin-Cartier, Directeur adjoint, Ressources humaines
Tom McKenzie	PSBGM, Directeur adjoint, Ressources humaines
Denise Llewellyn	PSBGM, Directrice adjointe, Ressources humaines
Daniel Hogue	Baldwin-Cartier, Directeur, Services de l'équipement
Mario Barrette	Lakeshore, Coordonnateur, Transport

# Services et administration

Au début, l'équipe administrative de Lester-B- Pearson ne travaillait pas dans des locaux étroits. Les services du centre administratif étaient répartis dans quatre endroits différents. Le centre administratif de Lakeshore, au 257, boulevard Beaconsfield, accueillait le directeur général, les ressources humaines, l'entretien, les services informatiques, le secrétariat et les commissaires; l'ancien centre administratif de Baldwin Cartier accueillait les directeurs généraux adjoints, les services éducatifs, les services aux élèves, le transport, l'inscription, les services communautaires et les directeurs régionaux ; divers membres du personnel travaillaient au 10, 24 et 28, des Sources. Cette situation peu pratique a été corrigée par la construction d'une aile supplémentaire à l'ancien centre administratif de l'école primaire Surrey Gardens, au 1925, avenue Brookdale, à Dorval. L'espace supplémentaire a permis à tous les services de Lester-B.-Pearson d'occuper l'immeuble transformé. Il est devenu le centre administratif officiel de la commission scolaire en octobre 2000.

## Bâtiments

En ce qui concerne le transfert des bâtiments, le Conseil provisoire devait résoudre un certain nombre de questions importantes. L'une des principales priorités était d'obtenir les bâtiments nécessaires pour servir correctement la nouvelle clientèle anglophone. Les discussions sont entreprises avec le Conseil provisoire de la Commission scolaire 06-03 qui deviendra la commission scolaire francophone qui chevauche le territoire de Lester-B.-Pearson dans la partie ouest de Montréal, soit la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. La majorité des bâtiments en question, qui abritaient des écoles primaires ou secondaires individuelles, ont été transférés facilement à l'une ou l'autre en fonction de leur affiliation linguistique. Il existait un certain nombre de cas exceptionnels où une telle solution ne pouvait fonctionner. Dans plusieurs cas, les écoles francophones et anglophones occupaient un même bâtiment. Les deux Conseils provisoires ont dû décider des solutions qui répondraient le mieux aux besoins de leurs communautés scolaires respectives. L'école secondaire Pointe-Claire et l'école primaire Pierrefonds, des écoles francophones qui étaient situées respectivement à John Rennie et à Riverdale, ont été autorisées à rester à leur emplacement pour trois années supplémentaires, jusqu'au 1er juillet 2001. De même, il a été convenu que les élèves de l'École Terre des Jeunes de Marguerite-Bourgeoys et de la Children's World Academy de Lester-B.-Pearson, toutes deux logées sous le même toit, resteraient sur ce site en attendant d'autres arrangements, même si les droits de propriété de l'immeuble appartenaient uniquement à Lester-B.-Pearson. Une entente comparable a été conclue, selon laquelle les élèves de l'école Laurier-Macdonald pouvaient rester dans les locaux qu'ils partageaient, la propriété de l'immeuble revenant à Marguerite-Bourgeoys.



Le 1er juillet 1998, Lester B. Pearson a intégré les écoles suivantes à son réseau :

### Baldwin-Cartier

#### Primaire

Charles A. Kirkland  
St. Anthony  
St. Bernard  
St. Charles  
St. Edmund  
St. John Fisher  
St. Paul  
St. Veronica  
Terry Fox  
Wilder Penfield

#### Secondaire

Pierrefonds Comprehensive  
St. Thomas

### PSBGM

#### Primaire

Beechwood  
Cecil Newman  
Courtland Park  
Herbert Purcell  
Keith  
Meadowbrook  
Riverview  
Westpark  
Woodland

#### Secondaire

Argyle  
John Grant  
Lachine  
Riverdale  
Riverside Park Academy

### Lakeshore

#### Primaire

Allancroft  
Beacon Hill  
Cedar Park  
Christmas Park  
Dorset  
Edgewater  
Evergreen  
Forest Hill  
Greendale  
Mount Pleasant  
North view  
Seigniorie  
Spring Garden  
Sunnydale Park  
Thorndale  
Valois Park  
Windermere

#### Secondaire

Beaconsfield  
Hudson  
John Rennie  
Lindsay Place  
Macdonald

### Trois-Lacs

#### Primaire

St. Patrick

#### Secondaire

Vaudreuil Catholic

### Sault-Saint-Louis

#### Primaire

Allion  
Allion Annex  
Bishop Whelan  
Children's World Academy  
Laurendeau-Dunton  
Laurier-Macdonald

#### Secondaire

Bishop Whelan  
Centre de formation  
professionnelle de Lachine  
LaSalle Catholic

### Verdun Catholic

#### Primaire

St. Thomas More

#### Secondaire

Verdun Catholic and Annex

# Éducation des adultes/formation professionnelle

Lorsque la commission scolaire Lester-B.- Pearson s'est formée en 1998, elle a intégré cinq centres d'enseignement pour adultes et de formation professionnelle sous sa tutelle administrative. À l'instar des écoles primaires et secondaires touchées par le changement, ces programmes alternatifs ont été transférés aux nouvelles commissions scolaires en fonction de leur affiliation linguistique.

## Le Centre des carrières Gordon-Robertson

Ce centre a été créé en 1995 après qu'une subvention du ministère de l'Éducation ait permis d'agrandir et de rénover l'école secondaire Beaconsfield afin d'accueillir le nouvel établissement. Les élèves qui étaient auparavant accueillis à l'école secondaire Lindsay- Place et à la polyvalente des Sources ont été réunis dans le nouveau bâtiment, qui est devenu le premier centre de formation professionnelle entièrement opérationnel de l'Ouest-de-l'Île et le premier établissement de formation totalement bilingue de la province. Faisant partie de la Commission scolaire du Lakeshore qui desservait principalement la communauté anglaise, Gordon-Robertson a été cédé à Lester-B.-Pearson lorsque les commissions scolaires linguistiques sont entrées en vigueur. Le centre offre des programmes dans le domaine de la beauté, notamment la coiffure, l'esthétique et l'électrolyse, et peut accueillir jusqu'à 150 élèves à la fois dans des cours de jour et de soir. Tous ses salons, toutes ses salles d'épilation et tous ses locaux de soins esthétiques offrent des services à une clientèle communautaire à des coûts peu élevés.



## Centre pour adultes Place Cartier

À ses débuts, Place Cartier était un centre de nuit situé dans l'école secondaire John-Rennie et exploité par la Commission scolaire du Lakeshore. Il offrait des services principalement aux adultes qui occupaient un emploi pendant la journée. Après avoir déménagé au 145 place Cartier en 1996, il est devenu un centre de jour à temps plein et a élargi sa clientèle pour inclure un nombre croissant de jeunes élèves qui tentaient d'acquérir les préalables nécessaires pour passer aux cours du secondaire et du cégep. Après avoir fait partie de Lester-B.-Pearson, Place Cartier a déménagé une fois de plus au 257, boulevard Beaconsfield, l'ancien centre administratif de la Commission scolaire du Lakeshore, lorsque Lester-B.-Pearson a trouvé un nouveau local à Dorval. Le centre a depuis grandi et compte environ 1 300 inscrits et il continue à servir une clientèle diversifiée.

## Centre technologique du parc Riverside

Le centre technologique du parc Riverside de LaSalle a été ouvert en 1973 par la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Offrant à l'origine des cours de soudure, d'automobile et de coiffure, Riverside a connu une série d'expansions d'un million de dollars à partir de 1993, ce qui a entraîné le déplacement de ces cours et l'introduction d'un nouveau programme centralisé de services alimentaires et de santé. Les programmes de pâtisserie, de cuisine professionnelle, d'assistance dentaire et de soins infirmiers se sont unis à Riverside à cette époque. Des cours de comptabilité, de soins infirmiers à domicile et de secrétariat médical ont bientôt été ajoutés. En 1998, le centre technologique du parc Riverside a été intégré à Lester-B.-Pearson et s'est développé au fil des ans pour inclure également des cours de cuisine contemporaine, de boucherie et de soutien informatique. Une boutique et un restaurant y sont également hébergés pour présenter les talents des étudiants au public.

## Éducation des adultes/ formation professionnelle

### Le West Island Career Center

Situé sur les mêmes terrains que l'école secondaire polyvalente de Pierrefonds, le West Island Career Center (WICC) était sous les auspices de la Commission scolaire Baldwin-Cartier jusqu'à son transfert à Lester-B.-Pearson en 1999. Le WICC offrait des cours de mécanique automobile en français et en anglais ainsi que des cours de décoration intérieure et de design et l'apprentissage d'autres métiers semi-spécialisés. Après que Lester-B.-Pearson ait pris la responsabilité du centre, des programmes de comptabilité, de secrétariat et de dessin résidentiel et commercial ont également été ajoutés. Ce centre a depuis vu sa clientèle augmenter dans tous les domaines.



### Woodland Adult Centre

Ce centre a été ouvert en 1986 par la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal pour offrir des programmes de jour à temps plein aux élèves financés par le centre d'emploi du Québec. Le centre Woodland qui offrait un programme de diplôme d'études secondaires (DES) et il s'est développé au cours de cette année-là en absorbant les élèves et les enseignants du programme pour adultes de la High School of Montreal lorsque celle-ci manquait de place. Des programmes professionnels ont été ajoutés à Woodland en 1990 et le centre a connu une croissance démographique au cours de la décennie suivante. Lorsqu'il a été repris par Lester-B.-Pearson en 1998, Woodland accueillait 300 élèves et comptait dix postes d'enseignement à temps plein. Depuis, un plus grand éventail de programmes y a été ajouté, y compris des cours de francisation et d'alphabétisation, et sa clientèle s'est élargie pour comprendre des élèves à temps partiel et des élèves cherchant des cours requis pour l'entrée au cégep. Woodland a subi d'importantes rénovations, ce qui a permis d'améliorer considérablement les services offerts aux élèves et au personnel.

## TRANSPORT



Au cours de l'année qui a précédé la création officielle de Lester-B.-Pearson, le nouveau service de transport travaillait à élaborer un plan de transport original à mettre en œuvre dans le nouveau conseil. Décider d'une stratégie globale de transport par autobus signifiait concilier les plans des six conseils fondateurs en un plan qui pourrait fonctionner pour tous. Chaque conseil avait des normes similaires pour des questions telles que les limites des distances de marche, les zones de danger et les élèves ayant des besoins particuliers, mais comptait également des variations à bien des égards. Alors que la plupart des commissions scolaires fixent à 800 mètres la distance à parcourir pour les élèves de maternelle (après quoi un transport par autobus est prévu), certaines établissent des limites pour les élèves du secondaire, tandis que d'autres n'offrent aucun transport après l'école primaire. Le Conseil provisoire a dû faire des compromis pour mettre en œuvre le plan pour Lester-B.-Pearson. Il a finalement été décidé que les paramètres originaux de la stratégie de transport de chaque école seraient maintenus pour leur première année au sein de Lester-B.Pearson, les nouvelles normes devant être appliquées à partir de l'année scolaire 1999-2000. Les limites communes de distance de marche ont été fixées à 0,8 kilomètre pour la maternelle, à 1,6 kilomètre pour les classes 1 à 6 et à 2,4 kilomètres pour les classes 7 à 11.

## Quartiers et frontières

En octobre 1997, le Conseil provisoire a mis sur pied un comité des élections et des limites de quartiers afin de remanier les circonscriptions électorales de Lester-B.-Pearson selon les frontières linguistiques. C'était la première fois que les électeurs étaient regroupés de cette façon et le fait de fonctionner selon de nouveaux paramètres a représenté beaucoup de travail pour le comité. Les limites devaient d'abord et avant tout respecter les règles énoncées dans la Loi électorale du gouvernement. En outre, le comité voulait maintenir un sentiment de communauté au sein des quartiers et s'assurer que chacun d'entre eux comprenait au moins une école primaire. Avec ces objectifs généraux en tête, le conseil provisoire a découpé son territoire en chiffres, en utilisant les données du recensement de 1996 pour déterminer le nombre total d'électeurs éligibles pour les élections scolaires (âgés de plus de 18 ans et déclarant l'anglais comme première langue). Sur la base de la loi électorale, le comité a fixé son nombre de quartiers à 21 et, à l'aide des données du recensement, il a déterminé combien d'électeurs devaient être regroupés dans chaque quartier pour qu'il y ait un nombre égal dans tous les districts. Après avoir atteint un équilibre en combinant certaines municipalités et en divisant d'autres en parties plus petites pour former des quartiers de même taille, le directeur général des élections du Québec, François Casgrain, a autorisé le plan final.

Les premières élections tenues à Lester-B.-Pearson en juin 1998 ont donné naissance au premier Conseil des commissaires de la commission scolaire.

CIRCONSCRIPTIONS	COMMUNAUTÉS	COMMISSAIRE ÉLU
1	Verdun	Dan O'Reilly
2	LaSalle South	Marion Roberts
3	LaSalle Northeast	Antoinette Modric
4	LaSalle Northwest/Ville St. Pierre	Frank diBello
5	Lachine	Patrick Carroll
6	Dorval	Barbara Freeston
7	DDO East	Steve Tamas
8	Pierrefonds East/Roxboro	Howard Solomon
9	Pointe-Claire East	Allan Levine
10	Pointe-Claire West	Margaret Manson
11	DDO Centre	Marcus Tabachnick
12	Pierrefonds/Ile Bizard/Ste-Geneviève	Sylvia Di Donato
13	DDO Centre-West	Victor Levis
14	DDO West/Kirkland East	Joe Zemanovich
15	Beaconsfield North	Joel Hartt
16	Kirkland West	Eric Bender
17	Pierrefonds West	Bart Sellitto
18	Ste-Anne/Baie d'Urfe/Beaconsfield South	Ann Cumyn
19	Ile Perrot	Susan Bartlett-Lewis
20	Les Cèdres/Vaudreuil-Dorion	Cameron Sherry
21	Hudson/St-Lazare	Diane Ratcliffe

En juillet 2001, un territoire supplémentaire (qui faisait auparavant partie de la Commission scolaire Lakeshore) situé hors de l'île de Montréal, à l'ouest de la route 201, a été retiré de la responsabilité de la Commission scolaire New Frontier et confié à la Commission scolaire Lester-B.- Pearson. Les douze municipalités qui composaient cette région avaient toujours cru, tout comme la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, qu'elles auraient dû faire partie de la Commission scolaire 50-08 dès le départ. Une campagne de lobbying réussie a incité le gouvernement à modifier l'erreur et les limites géographiques de Lester-B.-Pearson ont été réajustées. Avec ce réajustement, la famille Lester-B.-Pearson accueille une nouvelle commissaire dans le 22e quartier temporaire, Rona Cupak, ainsi qu'une école supplémentaire, l'école primaire Soulanges. Compte tenu du léger décalage du nombre total d'électeurs, le nombre de circonscriptions électorales a été ramené à 21 en 2002 en prévision des prochaines élections des commissions scolaires en novembre 2003.

